ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES

EN DIFFICULTES DE LOGEMENT

Hôtel du Département - Marbot

9, rue René et Emile Fage

19000 TULLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2025

ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
Hôtel du Département Marbot
9, rue René et Emile FAGE
19000 TULLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 novembre 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFADIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du Trésorier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administraion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

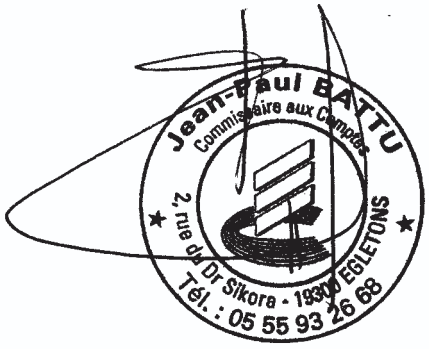
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

A Egletons, le 6 Juin 2026
Jean Paul BATTU
Commissaire aux comptes



P.J. : Comptes annuels 2025



ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Etats Comptables & Fiscaux
Exercice au 31/12/2025



ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Bilan

Bilan
Actif
AFADIL

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations				
TOTAL immobilisations incorporelles :	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et				
Autres immobilisations corporelles	1 152	451	702	
Immobilisations en cours Avances et				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 152	451	702	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en				
Autres participations				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 152	451	702	0
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	189500		189500	22000
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	189 500		189 500	22 000
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 279 466		2 279 466	2 558 646
Charges constatées d'avance	1 425		1 425	1 359,54
TOTAL disponibilités et divers :	2 280 892		2 280 892	2 560 005
ACTIF CIRCULANT	2 470 392		2 470 392	2 582 005
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 471 544	451	2 471 094	2 582 005

Bilan Passif
AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/25
Tenue de compte EURO

EUROS	Net N 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	23 993	23993
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées Autres réserves		
Report à nouveau	2 338 021	2 309 509
Résultat de l'exercice	-129 623	28 512
TOTAL situation nette :	2 232 391	2 362 014
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 232 391	2 362 014
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234840	216493
Dettes fiscales et sociales	3863	3499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	238703	219991
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	238703	219991
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 471 094	2 582 005



ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Compte de Résultat

Compte de Résultat (Première Partie)

AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	919668	1167668
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		2027
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION	**919 668**	**1 169 695**

CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises [et droits de douane]		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]		
Autres achats et charges externes	12060	11156
TOTAL charges externes :	**12 060**	**11 156**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	732	737
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	39 426	39 426
Charges sociales	14 655	14 578
TOTAL charges de personnel :	**54 082**	**54 004**
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
TOTAL dotations d'exploitation :	0	0
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1037992	1116392
CHARGES D'EXPLOITATION	**1104866**	**1182290**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-185198**	**-12594**

Compte de Résultat (Seconde Partie) AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tenue de compte en EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-185 198**	**-12 594**
Bénéfice attribué ou perte transférée	61000	61000
Perte supportée ou bénéfice transféré	61000	61000
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1,08	3
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1	3
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4,91	9,6
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**6**	**12**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-185 192**	**-12 582**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55574	41103
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	55 574	41 103
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**55 574**	**41 103**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**1 036 243**	**1 271 801**
TOTAL DES CHARGES	**1 165 866**	**1 243 290**
BÉNÉFICE OU PERTE	**-129 623**	**28 512**



ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Annexe

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une duré de 12 mois.
l'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une duré de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résulta est de 2 362 014€
Le résultat net comptable est un bénéfice de - 129 623,18€

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/02/2026 par les dirigeants.

Règles et Méthodes Comptables

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce :

*continuité de l'exploitation
*permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
*indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

*permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
*indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

*Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaire à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

*immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

*immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Immobilisations

AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Tenue de compte : EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1152		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1152		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
TOTAL GÉNÉRAL	1152		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			451	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			451	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			451	

Amortissements

AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	0	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	0	451		-451
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	0	451		-451
TOTAL GÉNÉRAL	0	451		-451

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tenue de compte
EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 425 €	1 360 €	
TOTAL GÉNÉRAL	1 425	1 360	0

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	234839,64	216492,56		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	3 863 €	3 499 €		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	238 703	219 991		

Charges à Payer

AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tenue de compte
en EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 750
Dettes fiscales et sociales	3 875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**12 625**

Charges et Produits Constatés d'Avance

Tenue de compte
en EURO

AFADIL Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1425	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1425	

ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES

EN DIFFICULTES DE LOGEMENT

Hôtel du Département - Marbot

9, rue René et Emile Fage

19000 TULLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE DU 1er JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
Hôtel du Département Marbot
9, rue René et Emile FAGE
19000 TULLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - Convention conclue entre le Conseil Départemental de la Corrèze et l'AFADIL (administrateur concerné : le Conseil Départemental de la Corrèze)

Conformément à la convention de gestion financière et comptable du 16 Decembre 2022, le Conseil Départemental de la Corrèze a fixé pour 2025 et au maximum, la rémunération du service rendu par l'AFADIL à 58.000 € prélevés sur les fonds FSL versés et à 2.000 € prélevés sur les fonds FCL versés.

Cette convention précise par ailleurs l'étendue de la délégation donnée par le Conseil Départemental de la Corrèze à l'AFADIL et détermine les missions en découlant.

Conformément au rapport du Président aux réunions sur la cohésion territoriale et la cohésion sociale du 11 Avril 2025, le Conseil Départemental de la Corrèze a fixé pour l'année 2025, la subvention destinée au fonds solidarité logement, afin d'aider les ménages les plus modestes à accéder ou à se maintenir dans un logement, à hauteur de 347.500 €.

Par avenant numéro 2 du 16 Décembre 2024 à la convention du 18 janvier 2021, le Conseil Départemental de la Corrèze a maintenu pour l'année 2025 la subvention de 1.000 € à l'AFADIL pour gérer le fonds d'aide aux jeunes.

2 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze, la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze)</u>

Par convention du 2 Mai 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et la CAF de la Corrèze dans le cadre de la gestion du fonds de solidarité logement de fixer la contribution financière de la CAF de la Corrèze pour l'année 2025 à 150.000 €.

3 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et EDF (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et EDF)</u>

Conformément à la convention partenariale 2021-2025 du 15 Janvier 2021 il a été notamment convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et EDF dans le cadre de la gestion du fonds de solidarité logement, d'une participation financière pour l'année 2025 d'EDF fixée à 100.000 € pour l'aide au paiement, l'accompagnement énergie et la prévention sur les gestes quotidiens et la qualité de l'habitat.

4 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et ENGIE (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et ENGIE)</u>

Par convention du 5 Juillet 2023, conclue pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2023, il a été notamment convenu dans le cadre du dispositif « solidarité énergie » entre le Conseil Départemental de la Corrèze et ENGIE, une dotation financière pour l'année 2025 au fonds de solidarité logement. Le montant de cette participation s'est élevé à 49.000 € dont 27.000€ de dotation complémentaire et exceptionnelle.

5 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et la Fédération Départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la Fédération Départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze</u>

Par convention du 28 Mai 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental et la Fédération Départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze de contribuer au fonctionnement du FSL, à concurrence de 2.000 euros pour 2025.

6 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Limousin : (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Limousin)</u>

Par convention du 1er Janvier 2024 conclue pour une durée de 4 ans avec effet au 1er janvier 2024, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Limousin, dans le cadre de la gestion du fonds de solidarité logement de fixer la contribution financière de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Limousin pour l'année 2025 à 15.000 €.

7 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze, le Centre Communal d'Action Sociale de Tulle (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et le CCAS de Tulle)</u>

Par convention du 18 Juin 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze, le CCAS de Tulle dans le cadre de la gestion du fonds de solidarité logement de fixer la contribution financière du CCAS de Tulle pour l'année 2025 à 3.500 €.

8 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze, le Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et le CCAS d'Ussel)</u>

Par convention du 19 Juin 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze, le CCAS d'Ussel dans le cadre de la gestion du fonds de solidarité logement, de fixer la contribution financière du CCAS d'Ussel pour l'année 2025 à 5.000 €.

9 – <u>Convention entre le conseil Départemental de la Corréze , Total energies electricité et gaz de France : (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et Total energies electricité et gaz de France)</u>

Par convention conclue du 25 Novembre 2024 jusqu'au 31 décembre 2027, il a été convenu entre le conseil départemental de la Corrèze et Total energies electricité et gaz de France dans le cadre de la gestion du fonds de solidarité logement, le versement d'une contribution financière de Total energies fixée , pour la durée de la convention à un montant de 20.000 € par an .

10 - <u>Convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et l'Office Public Habitat Corrèze (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et l'Office Public Habitat Corrèze)</u>

Par la convention du 1er Août 2023, il a été convenu entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et l'Office Public Habitat Corrèze, dans le cadre de la gestion du fonds commun logement, de fixer la participation 2025 de l'office Public Habitat Corrèze à 22.705 euros.

11 - <u>Convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et l'Office Public de l'Habitat d'Egletons (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et l'Office Public de l'Habitat d'Egletons)</u>

Il a été convenu le 2 Novembre 2023 par convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et l'Office Public de l'Habitat d'Egletons, dans le cadre de la gestion du fonds commun logement, de fixer la participation 2025 de l'office Public de l'Habitat d'Egletons à 2.500 euros.

12 – Convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la SCIC d'HLM de la Corrèze (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la SCIC d'HLM de la Corrèze- COPROD)

Il a été convenu le 18 Septembre 2023 par convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la COPROD dans le cadre de la gestion du fonds commun logement de fixer la participation 2025 de la COPROD à 3.095 euros.

13 - Convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la commune d'Ussel (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la commune d'Ussel)

Il a été convenu le 2 Novembre 2023 par convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la commune d'Ussel, dans le cadre de la gestion du fonds commun logement de fixer la participation 2025 de la commune d'Ussel à 5.568 euros.

14 - Convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse Mutualité Sociale Agricole du Limousin (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse Mutualité Sociale Agricole du Limousin)

Le 8 Décembre 2023 par convention de participation financière, il a été convenu entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse Mutualité Sociale Agricole du Limousin, dans le cadre de la gestion du fonds commun logement de fixer la participation 2025 de la Caisse Mutualité Sociale Agricole du Limousin à 11.000 euros.

15 - Convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la communauté d'agglomération de Tulle (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la communauté d'agglomération de Tulle)

Il a été convenu le 18 Septembre 2023 par convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la communauté d'agglomération de Tulle, pour la gestion du fonds commun logement, de fixer la participation 2025 de la communauté d'agglomération de Tulle à 10.000 euros.

16 - Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et l'AFADIL (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze)

En réunion du 11 Avril 2025, le Conseil Départemental de la Corrèze a attribué pour l'année 2025, une subvention de 60.000 € destinée au fonds commun logement.

17 - Convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la SA d'HLM Polygone (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la SA d'HLM Polygone)

Il a été convenu le 2 Novembre 2023 par convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la SA d'HLM Polygone de fixer la participation financière de la SA d'HLM Polygone dans le cadre du fonds commun logement pour 2025 à 2.500 euros.

18 - Convention entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la SA d'HLM Dom'Aulim Noalis (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze et la SA d'HLM Dom'Aulim Noalis)

Par convention du 18 Septembre 2023, il a été convenu entre l'Etat, le Conseil Départemental de la Corrèze et la SA d'HLM Dom'Aulim Noalis de fixer la participation financière de la SA d'HLM Dom'Aulim Noalis dans le cadre du fonds commun logement pour 2025 à 1.000 euros.

19 - Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et l'AFADIL (administrateurs concernés : le Conseil Départemental de la Corrèze)

En réunion du 11 Avril 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et l'AFADIL, dans le cadre de la gestion du fonds d'aide aux jeunes en difficulté pour 2025, de renouveler la participation du département de la Corrèze à hauteur de 70.000 euros.

20 - Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse d'allocations Familiales de la Corrèze (administrateurs concernés : la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze et le Conseil Départemental de la Corrèze)

Par convention du 2 Mai 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et la caisse d'allocations Familiales de la Corrèze, dans le cadre de la gestion du fonds d'aide aux jeunes en difficulté, de fixer la participation 2025 de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze à 30.000 euros.

21 - Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et le Centre Communal d'Action Sociale de Tulle (administrateurs concernés : le Centre Communal d'Action Sociale de Tulle et le Conseil Départemental de la Corrèze)

Par convention du 10 Avril 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et le Centre Communal d'Action Sociale de Tulle, dans le cadre de la gestion du fonds d'aide aux jeunes en difficulté, de fixer la participation 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de Tulle à 2.000 euros.

22 - Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et le Centre Communal d'Action Sociale de Brive (administrateurs concernés : le Centre Communal d'Action Sociale de Brive et le Conseil Départemental de la Corrèze)

Par convention du 4 Mars 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et le Centre Communal d'Action Sociale de Brive dans le cadre de la gestion du fonds d'aide aux jeunes en difficulté, de fixer la participation 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de Brive à 3.500 euros.

23 - Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et la Caisse Mutualité Sociale Agricole de la Corrèze (administrateurs concernés : la Caisse Mutualité Sociale Agricole du Limousin et le Conseil Départemental de la Corrèze)

Par convention 2025 avec le Conseil Départemental de la Corrèze, la Caisse Mutualité Sociale Agricole du Limousin dans le cadre de la gestion du fonds d'aide aux jeunes en difficulté, a décidé de fixer sa participation 2025 à 2.000 euros.

24 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et le Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel (administrateurs concernés : le Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel et le Conseil Départemental de la Corrèze)</u>

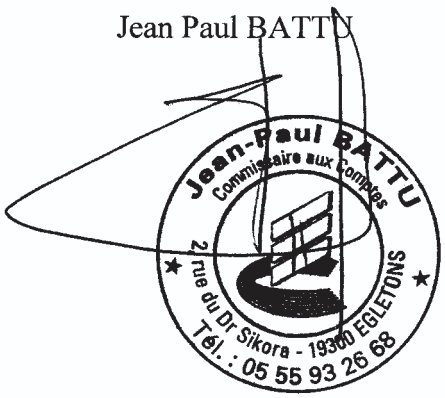
Par convention du 10 Avril 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et le Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel dans le cadre de la gestion du fonds d'aide aux jeunes en difficulté, de fixer la participation 2025 du Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel à 1.000 euros.

25 - <u>Convention entre le Conseil Départemental de la Corrèze et le Centre Communal d'Action Sociale de Malemort (administrateurs concernés : le Centre Communal d'Action Sociale de Malemort et le Conseil Départemental de la Corrèze)</u>

Par convention du 7 Mars 2025, il a été convenu entre le Conseil Départemental de la Corrèze et le Centre Communal d'Action Sociale de Malemort dans le cadre de la gestion du fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté, de fixer la participation 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de Malemort à 800 euros.

Fait à Egletons, le 5 Juin 2026
Le Commissaire aux Comptes

Jean Paul BATTU





ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Etats Comptables & Fiscaux
Exercice au 31/12/2025



ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Bilan

Détail des Comptes – Actif (page 3)

Concernant les créances

Autres créances : (189 500€)

*** Fonds Solidarité Logement (FSL) :**

Subvention Exceptionnelle d'Engie (27 000€)
versée le 17/02/2026
Subvention Conseil Départemental (162 500€)
versée le 7/01/2026

Concernant les charges constatées d'avance

Factures de l'Association : (1 425,36€)
*Assurance Groupama 607,73€
*Location Logiciels Koesio 817,63€

Bilan
Actif
AFADIL

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations				
TOTAL immobilisations incorporelles :	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et				
Autres immobilisations corporelles	1152	451	702	
Immobilisations en cours Avances et				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 152	451	702	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en				
Autres participations				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 152	451	702	0
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	189500		189500	22000
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	189 500		189 500	22 000
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 279 466		2 279 466	2 558 646
Charges constatées d'avance	1425		1 425	1359,54
TOTAL disponibilités et divers :	2 280 892		2 280 892	2 560 005
ACTIF CIRCULANT	2 470 392		2 470 392	2 582 005
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 471 544	451	2 471 094	2 582 005

Bilan Passif
AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/25
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	23 993	23993
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées Autres réserves		
Report à nouveau	2 338 021	2 309 509
Résultat de l'exercice	-129 623	28 512
TOTAL situation nette :	2 232 391	2 362 014
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 232 391	2 362 014
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234840	216493
Dettes fiscales et sociales	3863	3499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	238703	219991
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	238703	219991
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 471 094	2 582 005

Détail des Comptes - Passif (page 4)

Le Fonds Associatif
correspond aux prêts accordés au F.S.L depuis leur mise en place, (23 993,42€)

Report à nouveau
Financements non affectés en 2025, permettant le fonctionnement en début d'année 2026, des différents fonds avant le versement des nouvelles subventions, 2 338 020,62€)

Les dettes fournisseurs d'un montant de 234 839,84€ se détaillent ainsi :

*Pour le Fonds Solidarité Logement , (137 208,49€),

➢Le passif est composé aides conditionnées non réglées en 2025,
dont les principaux créanciers en fin d'année sont :

➢Soliah prestataire ASL, 71 720€ soit 74,41% des dettes fournisseurs FSL
(paiements en plusieurs fois sur une période d'au moins un an),
le reste étant des particuliers pour 24 658,62€ soit 25,59% des dettes fournisseurs FSL.

*Pour le Fonds Commun Logement , (64 765,08€)

➢Aides non encore réglées en cours d'année,
composées des 32 dossiers en attente de réalisation des travaux.

*Pour le Fonds d'Aide aux Jeunes , (23 496€),
➢ Aides conditionnées non réglées.

*Pour l'A.F.A.D.I.L., (8 762,54€),
➢Honoraires audit Commissaire aux comptes,
➢Honoraires @COM ECCO externalisation de la Paie,

Concernant les charges : organismes sociaux charges à payer

Facture de l'Association : (3 862,82€)

↳ Cotisations salariales
(Prélèvement à la source, retraite, Prévoyance, Urssaf, Mutuelle, formation professionnelle),



ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Compte de Résultat

Détail des Comptes – Produits d'Exploitation (page 6)

Concernant les subventions : (919 668€)

**** Fonds Commun Logement (FCL)* : 118 368€**

Office Public Habitat Corrèze, **(22 705€)**
Conseil Départemental, **(60 000€)**
Office Public de l'Habitat d'Égletons, **(2 500€)**
SA HLM - Polygone, **(2 500€)**
SCIC HLM de la Corrèze - COPROD, **(3 095€)**
Tulle Agglo, **(10 000€)**
CMSA du Limousin - site Corrèze, **(11 000€)**
Commune d'Ussel, **(5 568€)**
NOALIS (Dom'aulim), **(1 000€)**

**** Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)* : 109.300€**

Conseil Départemental, **(70 000€)**
MSA, **(2 000€)**
CAF, **(30 000€)**
CCAS de Tulle, **(2 000€)**
CCAS d'Ussel, **(1 000€)**
CCAS de Brive, **(3 500€)**
CCAS de Malemort, **(800€)**

**** Fonds Solidarité Logement (FSL)* : 692 000€**

Conseil Départemental, **(347 500€)**
Engie, **(49 000€)** dont 27 000€ enveloppe exceptionnelle
Électricité de France, **(100 000€)**
Total Energies, **(20 000€)**
MSA, **(15 000€)**
CAF, **(150 000€)**
CCAS de Tulle, **(3 500€)**
CCAS d'Ussel, **(5 000€)**
Fédération Départemental d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze, **(2 000€)**

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

AFADIL

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	919668	1167668
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		2027
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION	**919 668**	**1 169 695**

CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises [et droits de douane]		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]		
Autres achats et charges externes	12060	11156
TOTAL charges externes :	**12 060**	**11 156**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSILIMÉS	732	737
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	39 426	39 426
Charges sociales	14 655	14 578
TOTAL charges de personnel :	**54 082**	**54 004**
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
TOTAL dotations d'exploitation :	0	0
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1037992	1116392
CHARGES D'EXPLOITATION	**1104866**	**1182290**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-185198**	**-12594**

Compte de Résultat (Seconde Partie) AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tenue de compte en EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-185 198	-12 594
Bénéfice attribué ou perte transférée	61000	61000
Perte supportée ou bénéfice transféré	61000	61000
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1,08	3
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1	3
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4,91	9,6
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	6	12
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-185 192	-12 582
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55574	41103
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	55 574	41 103
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**55 574**	**41 103**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 036 243	1 271 801
TOTAL DES CHARGES	1 165 866	1 243 290
BÉNÉFICE OU PERTE	-129 623	28 512



ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Détail des comptes

Détail des Comptes

AFADIL

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tenue de compte EURO

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets et droits similaires	0,00	0	0	0		
205000 LOGICIEL						
280500 AMORTS IMMOS INCORPOS						
Immobilisations corporelles						
Autres immobilisations corporelles	1 152,40	450,53	701,87	250,00		
218300 MAT. BUREAU+ INFORMATI	1152,40		1152,40			
281830 AMORS IMMO CORPORELL		450,53	-450,53	250		
Immobilisations financières						
TOTAL (II)	1 152,40	450,53	701,87	250,00		
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
Autres créances	189 500,00	0,00	189 500,00	22 000,00	167 500,00	7,61
4435 ENGIE - SUBVS A RECEVOIR	27000		27 000,00	22 000,00	5 000,00	22,73%
441 ETAT ET DEPNT - SUBVS A RECEVOIR	162500		162 500,00	0,00	162 500,00	
Divers						
Disponibilités	2 279 466,29		2 279 466,29	2 558 645,61	-279 179,32	-10,91%
512100 TRESOR PUBLIC FSL	1734990,93		1 734 990,93	2044360,52	-309 369,59	-15,13%
512100 TRESOR PUBLIC FAJ	97746,77		97 746,77	82518,95	15 227,82	18,45%
512200 TRESOR PUBLIC FCL	399481,48		399 481,48	378889,40	20 592,08	5,43%
512200 TRESOR PUBLIC AFADIL	47247,11		47 247,11	52876,74	-5 629,63	-10,65%
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	1425,36		1425,36	1 359,54	65,82	4,84%
486 CHARGES CONSTATEES D'AVA	1425,36		1425,36	1359,54	65,82	4,84%
TOTAL (III)	2 280 891,65		2 280 891,65	2 582 005,15	-301 113,50	-11,66%
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	2 282 044,05	450,53	2 281 593,52	2 582 255,15	-300 661,63	-11,64%

Détail des Comptes
AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tenue de compte EURO

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation En valeur	Variation En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	23993,42	23993,42		
103000 FONDS ASSOCIATIF REPRISE ANTERIEUR	23993,42	23993,42		
Report à nouveau	2338020,62	2309508,83	28511,79	1,23%
110000 REPPORT A NOUVEAU	2248553,55	2220041,76	28511,79	1,28%
11000000 Report à nouveau (créditeur) FDSE	89467,07	89467,07		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-129 623,18	28 511,79	-158 134,97	-554,63%
Subventions d'investissement				
1391 SUB INSCRITES AU CPTE RESULTAT				
TOTAL (I)	**2 232 390,86**	**2 362 014,04**	**-129 623,18**	**-5,49%**
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**234 839,84**	**216 492,56**	**18 347,28**	**8,47%**
401000 FOURNISSEURS	226 077,30	207973,8	18 103,50	8,70%
4081 FRS-FACTURES NON PARVENUES	8762,54	8518,76	243,78	2,86%
Dettes fiscales et sociales	**3 862,82**	**3 498,55**	**364,27**	**10,41%**
438600 AUTRES CHARGES A PAYER ORG SOCIAUX	3862,82	3498,55	364,27	10,41%
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	**238 702,66**	**219 991,11**	**18 711,55**	**8,51%**
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**2 471 093,52**	**2 582 005,15**	**-110 911,63**	**-4,30%**

AFADIL Tenue de compte EURO

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Subvention d'exploitation	**919 668,00**	**1 167 668,00**	**-248 000,00**	**-21,24%**
743300 SUBVENTIONS FCL	118 368,00	118 368,00	0,00	0,00%
743400 SUBVENTIONS FAJ	109 300,00	111 300,00	-2000,00	-1,80%
7482 PRODUITS AFFECTES EXPLOITATION FSL	692 000,00	938 000,00	-246000,00	-26,23%
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	**0,00**	**2 027,11**	**-2027,11**	**-100,00%**
791000 REMB DG DE L'ANNEE TULLE		198,13	-198,13	
791001 REMB DG DE L'ANNEE BRIVE		293,37	-293,37	
791004 REMB SUB DE L'ANNEE TULLE		800,00	-800,00	
791005 REMB SUB DE L'ANNEE USSEL		735,61	-735,61	
Total des produits d'exploitation (I)	**919 668,00**	**1 169 695,11**	**-250027,11**	**-21,38%**
CHARGES D'EXPLOITATION	66873,36	65897,35	976,01	1,48%
Autres achats et charges externes	**12 059,81**	**11 156,14**	903,67	8,10%
6063 FRS ET PETIT EQUIPEMENT	229,44		229,44	
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			0,00	
613000 LOCATION	1 919,37	1 431,56	487,81	
615000 MAINTENANCE		168,00	-168,00	
616800 PRIMES D'ASSURANCE RESPONSABILITE C	584,84	561,54	23,30	4,15%
6226 HONORAIRES CC	8 676,00	8 360,00	316,00	3,78%
62261 HONORAIRES PAIE	650,16	635,04	15,12	2,38%
Impôts, taxes et versements assimilés	**731,86**	**737,25**	**-5,39**	**-0,73%**
6333 PART EMPL FORMAT PRO	731,86	737,25	-5,39	-0,73%
Salaires et traitements	**39 426,28**	**39 426,28**	**0,00**	**0,00%**
641100 SALAIRES	29114,76	39 426,28	-10311,52	-26,15%
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS	10311,52		10311,52	
Charges sociales	**14 655,41**	**14 577,68**	**77,73**	**0,53%**
645100 URSSAF	8923,99	8 916,70	7,29	0,08%
645200 COTISATIONS MUTUELLES	1501,16	1 462,64	38,52	2,63%
645300 AG2R	2369,50	2 369,50	0,00	0,00%
645400 ASSEDIC	1683,18	1 685,50	-2,32	-0,14%
645800 Cotisations aux autres organismes s	59,14	28,37	30,77	108,46%
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	118,44	114,97	3,47	3,02%
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	**200,53**	**0,00**	**200,53**	
681120 DOT.AMORTS/IMMO CORPOS	200,53		200,53	
Autres charges	**1 037 787,02**	**1 116 382,57**	-78595,55	-7,04%
6542 CHGS SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		506,66		
657110 DG-BRIVE	20367,87	49 770,63	-29402,76	-59,08%
6571110 Partie Dépôt de Garantie	35592,41		35592,41	
657112 DG-TULLE	12841,93	34 143,28	-21301,35	-62,39%
657114 DG-USSEL	6646,78	15 912,98	-9266,20	-58,23%
657130 1er MOIS-BRIVE	7496,47	19 635,03	-12138,56	-61,82%
6571310 FRAIS AG-BRIVE	1539,70	1 895,67	-355,97	-18,78%
6571311 Partie 1er mois	15727,03		15727,03	
6571313 FRAIS AG-TULLE	950,00	2 300,00	-1350,00	-58,70%
6571314 Frais d'Agence	2145,60		2145,60	
6571316 FRAIS AG-USSEL	810,00	880,00	-70,00	-7,95%
657132 1er MOIS-TULLE	7244,19	15 538,53	-8294,34	-53,38%
6571320 ASS LOC-BRIVE	332,30		332,30	
6571322 Assurance Locative	110,08		110,08	
6571323 ASS LOC-TULLE		218,81	-218,81	
657134 1erMOIS-USSEL	4403,22	7 017,69	-2614,47	-37,26%
657136 Achat de Mobilier 1ère Nécessité	10664,31		10664,31	
6571361 MOBILIERS-BRIVE	7825,64	14 057,36	-6231,72	-44,33%
6571363 MOBILIERS-TULLE	5311,83	7 921,44	-2609,61	-32,94%
6571365 MOBILIERS-USSEL	983,29	1 627,96	-644,67	-39,60%
6571370 Services Ménagers	650,00		650,00	
6571371 Services Ménagers BRIVE	1484,00	1 800,00	-316,00	-17,56%

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation En valeur	Variation En %
6571372 Services Ménagers Tulle	400,00	1100,00	-700,00	-63,64%
6571380 DEMENAGEMENT BRIVE	108,43	1 650,00	-1541,57	-93,43%
6571381 DEMENAGEMENT Tulle	380,00	858,00	-478,00	-55,71%
6571382 DEMENAGEMENT Ussel	800,00	2 400,00	-1600,00	-66,67%
6571383 Déménagement	1200,00		1200,00	
6572000 Subvention Loyers	39845,92		39845,92	
657210 SUBVENTION CHARGES-BRIVE	16140,03	29065,64	-12925,61	-44,47%
6572110 Subvention Charges Locatives	14366,54		14366,54	
657211 SUBVENTION LOYERS -BRIVE	27004,54	41698,68	-14694,14	-35,24%
657212 SUBVENTION LOYERS -TULLE	10627,77	26250,70	-15622,93	-59,51%
657213 SUBVENTION CHARGES-TULLE	2794,99	4576,30	-1781,31	-38,92%
657214 SUBVENTION LOYERS -USSEL	6066,75	10832,78	-4766,03	-44,00%
657215 SUBVENTION CHARGES-USSEL	1000,60	580,66	419,94	72,32%
6572200 Aide Exception. Accident de la Vie	27261,19		27261,19	
657220 EAU-BRIVE	6351,09	9912,26	-3561,17	-35,93%
6572210 Eau	17211,53		17211,53	
657221 TRAV COND MODESTE - BRIVE		21247,54	-21247,54	
65722111 AIDE EXCEPTION. ACCIDENT VIE BRIVE	19192,34	17051,81	2140,53	12,55%
657222 EAU-TULLE	10676,28	18796,57	-8120,29	-43,20%
657223 TRAV COND MODESTE - TULLE		20225,13	-20225,13	
6572233 AIDE EXCEPTION. ACCIDENT VIE TULLE	9212,41	8238,51	973,90	11,82%
657224 EAU-USSEL	2938,75	9172,18	-6233,43	-67,96%
657225 TRAV COND MODESTE - USSEL		8744,57	-8744,57	
6572255 AIDE EXCEPTION. ACCIDENT VIE USSEL	2777,44	3404,22	-626,78	-18,41%
657230 ORDURES MENAGERES - BRIVE		110,00	-110,00	
657231 ORDURES MENAGERES - TULLE		367,87	-367,87	
657232 ORDURES MENAGERES - USSEL		103,00	-103,00	
6575000 ASL	59500,00		59500,00	
657501 ASL-BRIVE	27820,00	50920,00	-23100,00	-45,37%
657503 ASL-TULLE	31100,00	63460,00	-32360,00	-50,99%
657505 ASL-USSEL	22220,00	25080,00	-2860,00	-11,40%
657600 GESTION LOCATIVE		75600,00	-75600,00	
657601 GESTION LOCATIVE FRAIS FONCTIONNEME	15000,00	15000,00	0,00	0,00%
6578000 Aide Préventive à l'Energie	235,78		235,78	
6578001 EDF ELECTRICITE BRIVE	18780,74	52281,39	-33500,65	-64,08%
657800111 AIDE PREV. A L'ENERGIE BRIVE	461,66	1689,74	-1228,08	-72,68%
6578002 EDF-GAZ-BRIVE	10842,93	13250,37	-2407,44	-18,17%
6578004 EDF-GAZ-TULLE	6198,75	9637,65	-3438,90	-35,68%
6578005 EDF GAZ USSEL	2878,14	1400,00	1478,14	105,58%
6578006 Electricité	40030,48	25696,22	14334,26	55,78%
6578007 EDF ELECTRICITE TULLE	15639,97		15639,97	
65780077 AIDE PREV. A L'ENERGIE TULLE	294,50		294,50	
6578008 Gaz	17894,06		17894,06	
6578013 EDF ELECTRICITE USSEL	12412,85	10927,13	1485,72	13,60%
65780133 AIDE PREV. A L'ENERGIE USSEL	320,00		320,00	
6578023 GAZ TULLE		800,00	-800,00	
6578031 FIOUL-BRIVE	4225,00	10994,00	-6769,00	-61,57%
6578032 Fioul	6964,16		6964,16	
6578035 FIOUL-TULLE	2800,00	14564,79	-11764,79	-80,78%
6578039 FIOUL-USSEL	3797,53	3023,98	773,55	25,58%
6578040 Bois	16623,54		16623,54	
6578043 BOIS-BRIVE		4488,60	-4488,60	
6578047 BOIS-TULLE	6014,44	11381,07	-5366,63	-47,15%
6578051 BOIS-USSEL	3887,31	10820,44	-6933,13	-64,07%
6578060 ENGIE BRIVE	14980,90	20391,88	-5410,98	-26,53%
6578062 ENGIE TULLE	5070,89	5955,68	-884,79	-14,86%
6578064 ENGIE USSEL	2475,60	3768,91	-1293,31	-34,32%
6578065 ENGIE - ELEC BRIVE	8237,66	15315,19	-7077,53	-46,21%
6578066 ENGIE - ELEC TULLE	4105,61	4921,49	-815,88	-16,58%
6578067 ENGIE - ELEC USSEL	2263,60	2596,19	-332,59	-12,81%

AFADIL Détail des Comptes	Période du 01/01/2025	au 31/12/2025	Tenue de compte en EURO	
Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation En valeur	En %
6578100 ELECTRICITE DIVERS - BRIVE	8 369,03	7165,12	1203,91	16,80%
6578200 ELECTRICITE DIVERS -TULLE	6 942,30	5290,98	1651,32	31,21%
6578300 ELECTRICITE DIVERS - USSEL	1 030,50	6689,24	-5658,74	-84,59%
657840 GAZ DIVERS - BRIVE	4 369,54	9561,69	-5192,15	-54,30%
657850 GAZ DIVERS - TULLE	4 862,61	8834,47	-3971,86	-44,96%
657860 GAZ DIVERS - USSEL	1 184,91	3458,68	-2273,77	-65,74%
657870 ENTRETIEN SYSTEME CHAUFFAGE BRIVE	300,00	271,00	29,00	10,70%
657871 ENTRETIEN SYSTEME CHAUFFAGE TULLE	78,96	480,24	-401,28	-83,56%
657872 ENTRETIEN SYSTEME CHAUFFAGE USSEL	100,00		100,00	
6578730 Entretien Système de Chauffage	384,69		384,69	
6579000 Charges de Chauffage	14 679,62		14679,62	
657901 CHARGES DE CHAUFFAGE-B	3 008,65	5390,01	-2381,36	-44,18%
657902 CHARGES DE CHAUFFAGE-T	177,78	1223,10	-1045,32	-85,46%
657903 CHARGES DE CHAUFFAGE-U	1 327,08	1303,82	23,26	
657904 MEDIATION LOCATIVE	75 600,00		75600,00	
657910 EDF LUTTE PRECARITE ENERGETIQUE KIT		6537,60	-6537,60	
658601 SUB FONCTIONNEMENT BRIVE	12 900,00	16170,00	-3270,00	-20,22%
6586011 Projet global de sortie d'indignité	2 000,00		2000,00	
658602 SUB FONCTIONNEMENT TULLE	11 400,00	11220,00	180,00	1,60%
658602 PO PRECARITE ENERGETIQU	75 350,00	80928,00	-5578,00	-6,89%
6586021 PO TRAVAUX RENOVATION PARTIELLE	11 100,00	8221,00	2879,00	35,02%
658603 SUB FONCTIONNEMENT USSEL	5 700,00	5610,00	90,00	1,60%
658604 PB PRECARITE ENERGETIQU		1300,00	-1300,00	
6586041 PB TRAVAUX RENOVATION PARTIELLE		1700,00	-1700,00	
658605 BP HANDICAP/VIELLISSEMENT	6 050,00	7210,00	-1160,00	-16,09%
658655 DEGRADATION LOGEMENT	1 300,00		1300,00	
6588014 ACTIONS COLLECTIVES	43 503,35	37572,40	5930,95	15,79%
6588411 ALIMENTAIRE BRIVE	1 091,00	1556,00	-465,00	-29,88%
6588412 ALIMENTAIRE USSEL	320,00	1450,00	-1130,00	-77,93%
6588413 ALIMENTAIRE TULLE	2 200,00	2345,52	-145,52	-6,20%
6588421 TRANSPORT BRIVE	910,00	465,98	444,02	95,29%
65884212 TRANSPORT ASSURANCE BRIVE		343,60	-343,60	
6588422 TRANSPORT TULLE	1 345,00	510,00	835,00	163,73%
6588423 TRANSPORT USSEL	50,00	1200,00	-1150,00	

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation En valeur	Variation En %
6588431 EQUIPEMENT BRIVE		1 499,99	-1499,99	
6588432 EQUIPEMENT TULLE		85,95	-85,95	
6588441 PERMIS DE CONDUIRE CODE BRIVE	998,00	1 350,00	-352,00	-26,07%
65884411 PERMIS DE CONDUIRE BRIVE	4120,00	3 140,00	980,00	31,21%
6588442 PERMIS DE CONDUIRE CODE TULLE	280,00	1 500,00	-1220,00	-81,33%
65884421 PERMIS DE CONDUIRE CONDUITE TULLE	720,00	1 450,00	-730,00	-50,34%
6588443 PERMIS DE CONDUIRE CODE USSEL	570,00	1 070,00	-500,00	-46,73%
65884431 PERMIS DE CONDUIRE USSEL	1500,00	780,00	720,00	92,31%
6588461 HEBERGEMENT BRIVE	285,00	983,00	-698,00	-71,01%
6588462 HEBERGEMENT TULLE	760,00	148,00	612,00	413,51%
6588471 FORMATION BRIVE		600,00	-600,00	
6588472 FORMATION TULLE	500,00	600,00	-100,00	-16,67%
6588493 INSTALLATION USSEL	186,00		186,00	
6588521 VOITURE ACHAT TULLE		920,00	-920,00	
65885211 VOITURE REPARATION TULLE	1635,66	920,00	715,66	77,79%
6588522 VOITURE ACHAT BRIVE	1840,00		1840,00	
65885221 VOITURE REPARATION BRIVE	404,00	100,00	304,00	304,00%
6588530 CYCLO ACHAT TULLE	920,00	920,00	0,00	
65885301 CYCLO REPARATION TULLE	334,99	250,00	84,99	34,00%
6588532 CYCLO ACHAT USSEL	920,00	2 230,00	-1310,00	-58,74%
6588531 CYCLO ACHAT BRIVE	920,00			
6588533 VELO ACHAT BRIVE	699,00	250,00	449,00	179,60%
Total des charges d'exploitation (II)	**1 104 860,91**	**1 182 279,92**	**-77419,01**	**-6,55%**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-185 192,91**	**-12 584,81**	**-172608,10**	**1371,56%**
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	61 000,00	61 000,00	0,00	0,00%
755000 FONDS SOLIDARITE LOGEMENT	58 000,00	58 000,00	0,00	0,00%
755001 FONDS COMMUN LOGEMENT	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00%
755003 FONDS D'AIDE AUX JEUNES	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00%
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	61 000,00	61 000,00	0,00	0,00%
655600 FRAIS DE GESTION	61000,00	61 000,00	0,00	0,00%
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1,08	2,84	-1,76	-61,97%
768800 CREDIT	1,08	2,84	-1,76	-61,97%
Total des produits financiers (V)	**1,08**	**2,84**	**-1,76**	**-61,97%**
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	4,91	9,60	-4,69	
668800 DEBIT ECART	4,91	9,60	-4,69	
Total des charges financières (VI)	4,91	**9,60**	**-4,69**	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-3,83**	**-6,76**	**2,93**	**-43,34%**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	**-185 196,74**	**-12 591,57**	**-172605,17**	**1370,80%**

Compte de Résultat (2053)

	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	55 573,56	41103,36	14470,20	35,20%
772000 Produits sur exercises antérieurs	232,00	1 008,00	-776,00	-76,98%
772001 PTS EX ANT OD BRIVE FAJ	3 458,12	800,00	2658,12	332,27%
772001 PTS EX ANT ANNULATION BRIVE		8 763,73		
772002 PTS EX ANT OD TULLE FAJ		160,00	-160,00	-100,00%
772002 PTS EX ANT ANNULATION TULLE	5 537,23	6 480,00		
772003 PTS EX ANT OD USSEL FAJ		60,00	-60,00	-100,00%
772003 PTS EX ANT ANNULATION USSEL	1 839,98	1 952,40		
772004 PTS EX ANT OD	400,00	1 750,00	-1350,00	-77,14%
772008 PTS EX ANT SUB TULLE	233,80	1 165,60	-931,80	-79,94%
772010 ANNULATIONS ANTERIEURS FCL	34 385,84	4 192,55	30193,29	720,17%
772010 PTS EX ANT DG BRIVE		10 489,52	-10489,52	
772020 PTS EX ANT DG TULLE	7 613,46	0,00	7613,46	
772030 PTS EX ANT DG USSEL	1 873,13	4 281,56	-2408,43	-56,25%
Total des produits exceptionnels (VII)	**55 573,56**	**41103,36**	**14470,20**	**35,20%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	
672000 CHARGES SUR EXERCISES ANTERIEURS	0		0,00	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0,00	0,00	0,00	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**55 573,56**	**41 103,36**	**14 470,20**	**0,35**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 036 242,64**	**1271801,31**	**-235558,67**	**-18,52%**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**1 165 865,82**	**1243289,52**	**-77423,70**	**-6,23%**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	**-129 623,18**	**28511,79**	**-158134,97**	**-554,63%**



ASSOCIATION D'AIDE AUX FAMILLES
EN DIFFICULTE DE LOGEMENT
AFADIL
7 Rue René et Emile Fage
19000 TULLE

Annexe

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une duré de 12 mois.
l'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une duré de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résulta est de 2 362 014€
Le résultat net comptable est un bénéfice de - 129 623,18€

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/02/2026 par les dirigeants.

Règles et Méthodes Comptables

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce :

*continuité de l'exploitation
*permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
*indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

*permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
*indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

*Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaire à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

*immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

*immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES INFORMATIONS

Droit indemnités de fin de carrière, (IFC),
selon la convention collective de l'Habitat et du Logement accompagnés

Marie-Cécile DOS SANTOS, ancienneté 27 ans & 6 mois, montant : **18 070,25€**

Explication :

Salaire moyen des 12 derniers mois (brut + primes comprises)
x 1/5 par année d'ancienneté
x (années de présence)
au maximum 6 mois de salaire brut

Calcul :

39 426,28€ /12 =3285,52€
3285,52€ x 1/5= 657,10€
657,10€ x 27 ans & 6 mois = 18 070,25€

Immobilisations

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Tenue de compte

AFADIL — EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1152		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1152		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
TOTAL GÉNÉRAL	1152		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			451	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			451	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			451	

Amortissements

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Tenue de compte

AFADIL — EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	0	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	0	451		-451
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	0	451		-451
TOTAL GÉNÉRAL	**0**	451		-451

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tenue de compte
EURO

AFADIL

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 425 €	1 360 €	
TOTAL GÉNÉRAL	1 425	1 360	0

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	234839,84	216492,56		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	3 863 €	3 499 €		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	238 703	219 991		

Charges à Payer

AFADIL

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tenue de compte

en EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8763
Dettes fiscales et sociales	3863
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	12 625

Charges et Produits Constatés d'Avance

Tenue de compte
en EURO

AFADIL Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1425	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1425	